

## Critique n°5 : Molière, *Dom Juan*

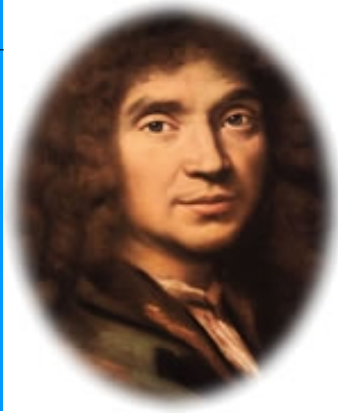
### Contrainte d'écriture

Chaque semaine, une revue généraliste adopte un ton décalé pour présenter des nouveautés littéraires ou des œuvres classiques. La rubrique se présente sous la forme d'un procès fictif, à l'issue duquel la lecture de l'œuvre est conseillée ou non.

# FAITES ENTRER LE DRAMATURGE

## L'accusé de la semaine

Vous vous nommez Poquelin, Jean-Baptiste, dit « Molière », né le 15 janvier 1622 à Paris, France. Dramaturge, comédien, chef de troupe, vous êtes la figure essentielle du théâtre français. Créateur de plus de trente pièces de renommée mondiale, vous êtes pourtant défavorablement connu de la Justice. Plusieurs de vos œuvres ont créé le scandale, la représentation de l'une d'elles, *Tartuffe*, fut même interdite en raison de l'outrage religieux qu'elle constituait. Votre nature provocatrice vous emmène donc une fois de plus dans une cour de justice. Exposons à l'accusé les faits qui lui sont reprochés.



## L'objet du délit

En 1665, alors que vous êtes encore aux prises avec le parti dévot qui s'évertuait à interdire votre *Tartuffe*, vous reconnaissez avoir écrit et monté la pièce *Dom Juan ou le festin de pierre*. Pièce hybride, dans laquelle vous n'hésitez pas à mélanger tous les registres, cette œuvre mérite à elle seule plusieurs chefs d'accusation. M Poquelin, vous êtes accusé d'y promouvoir l'athéisme, le libertinage, la cruauté. Dissimulateur, vous tentez de camoufler vos prétentions par des personnages secondaires ridicules et une pirouette finale qui ne satisfait que vous. De plus, vous affichez un mépris des règles du théâtre classique : les unités de temps, de lieu, d'action ne sont pas respectées.

Permettez-moi d'exposer un bref résumé à la cour : Dom Juan, gentilhomme libertin, séduit, épouse et délaisse les promesses au couvent, comme les paysannes, défie l'autorité paternelle, méprise toutes les convenances et pousse son vice jusqu'à ne pas respecter les morts qu'il a lui même occis. Affublé de son valet Sganarelle, personnage à la limite de l'idiotie, Dom Juan fait preuve d'une cruauté insupportable pour un héros.

## Parole à la défense

Monsieur le président, mesdames et messieurs les jurés, le procès que l'on intente aujourd'hui à mon client est tout simplement absurde. J'ose l'affirmer, la censure et le mépris qui ont frappé *Dom Juan* jusqu'au XX e siècle ne sont en rien justifiés. Oui, cette pièce n'est pas régie par les règles du théâtre classique, oui, vous y trouverez du tragique, de la farce, de la comédie. Et c'est bien ce qui en fait une œuvre remarquable. Mon client est tout simplement un précurseur et c'est en cette qualité qu'un jour, un dramaturge peut bouleverser les conventions et procurer au public les émotions les plus diverses. Ne vous-êtré pas vous-même esclaffé, M. le président, à la lecture de la scène où Dom Juan embobine son créancier, M. Dimanche ? N'avez-vous pas partagé les souffrances de Done Elvire ? Molière sait adapter sa prose brillante à toutes les situations, et je vous rassure, votre âme est en droit de conjuguer rire et empathie à quelques minutes d'intervalle. Permettez-moi d'en lire un extrait à la cour :

*Dom Juan*

*Comment ? Je veux qu'on vous escorte, et je m'intéresse trop à votre personne. Je suis votre serviteur, et de plus votre débiteur.*

*M. Dimanche*  
*Ah ! Monsieur...*

*Dom Juan*  
*C'est une chose que je ne cache pas, et je le dis à tout le monde.*

*M. Dimanche*  
*Si...*

*Dom Juan*  
*Voulez-vous que je vous reconduise ?*

*M. Dimanche*  
*Ah ! Monsieur, vous vous moquez, Monsieur...*

*Dom Juan*  
*Embrassez-moi donc, s'il vous plaît. Je vous prie encore une fois d'être persuadé que je suis tout à vous, et qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service. (Il sort.)*

Quant aux reproches que vous faites à mon client sur le fond de la pièce, ils sont tout aussi ineptes. Molière n'a jamais cru bon de promouvoir libertinage, cruauté et mépris de l'ordre. Le dramaturge expose les vices et les vertus de la société dans laquelle il vit, et sait nourrir toutes les panses. Le public n'est pas idiot, M. le président, et chacun est libre d'y trouver ce qu'il y cherche ! L'œuvre de Molière est universelle et le lecteur, en fonction de son époque, préférera une certaine interprétation. Que vous, M. le président, soyez un des derniers dévots ne supportant pas la moindre transgression me chagrine, mais ne me surprend pas.

Enfin, je tiens à revenir sur l'attaque personnelle que vous avez lancée à l'encontre de Molière. En qualifiant Sganarelle d'idiot, vous saviez que vous vous adressiez à son interprète. Mon client a choisi d'endosser le rôle le plus important de la pièce, il est le relais entre l'œuvre et le public. Au travers des relations maître-valet symbolisées par le duo Dom Juan-Sganarelle, se cache, ne vous en déplaise, un formidable croquis des relations humaines. Si le valet est un idiot, alors nous le sommes tous, ses travers sont terriblement humains, pardonnez-moi de vous rappeler cette vérité.

Par conséquent, j'affirme que *Dom Juan* est une pièce majeure de l'œuvre de Molière et que chacun devrait s'y plonger afin de peut-être mieux saisir les références omniprésentes à ce chef d'œuvre dans notre société. M. le président, il est risqué de s'attaquer à un mythe.

## **Réquisitoire**

---

Après audition du conseil de la défense, le parquet choisit d'abandonner les charges énoncées à l'encontre de M. Jean-Baptiste Poquelin. Malgré la provocation évidente qui surplombe cette œuvre, le génie humoristique et la finesse psychologique qui la parcourent de bout en bout sont, en l'état, des circonstances suffisantes à l'abandon des charges.

## **Verdict**

---

A la question « l'accusé est-il coupable des faits qui lui sont reprochés ? », les jurés ont répondu « non », à l'unanimité. Après délibération et par jugement contradictoire, M. Jean-Baptiste Poquelin est acquitté par la Cour. La séance est levée.